



---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 27/04/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 10/05/2021

**SEANCE DU 3 MAI 2021**

**Délibération n° D-2021-100**

Création de trois emplois saisonniers - Service Culture - Pôle  
Vie de la cité

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET

**Direction Ressources Humaines**

**Création de trois emplois saisonniers - Service Culture - Pôle Vie de la cité**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville, le service Culture organise en régie directe des manifestations et événements lors de la période estivale 2021.

L'organisation de ces manifestations et événements requiert une aide ponctuelle en ressources humaines pour diffuser l'information en amont, préparer l'accueil des intervenants et du public, seconder l'équipe des permanents pendant l'exploitation des événements et participer aux bilans.

Malgré le contexte actuel de pandémie, les besoins en personnels saisonniers pour le service Culture sont identiques depuis 2016, soit 3 agents d'accueil et logistique sur la période estivale 2021.

C'est pourquoi, il vous est proposé, sur la base de l'article 3 I 2° de la loi n°84-56 du 26 janvier 1984, de créer deux emplois saisonniers d'agent d'accueil et logistique, pour une durée de deux mois, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2021 et un emploi saisonnier d'agent d'accueil et logistique pour une durée de deux mois et demi, du 14 juin au 31 août 2021.

Ces emplois seront rémunérés sur la base de la grille indiciaire du grade d'adjoint technique territorial.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création de deux emplois saisonniers d'agent d'accueil, pour une durée de deux mois, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2021 et un emploi saisonnier d'agent d'accueil pour une durée de deux mois et demi, du 14 juin au 31 août 2021. Tous les trois rémunérés sur la base de la grille indiciaire du grade d'adjoint technique territorial.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE